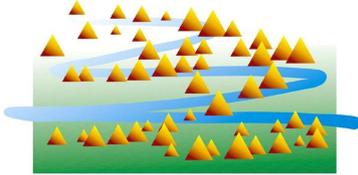


2017



SYNDICAT MIXTE
pour l'entretien des cours d'eau
BASSIN DE L'EHN-ANDLAU-SCHEER



Rapport d'activité

PRÉAMBULE

Le présent rapport rappelle le mode de fonctionnement du Syndicat Mixte pour l'entretien des cours d'eau du bassin de l'Ehn-Andlau-Scheer, retrace les principaux faits marquants et souligne les projets mis en œuvre en 2017.

« Le Président de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au Maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au Conseil Municipal en séance publique au cours de laquelle les Délégués de la commune à l'organe délibérant de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale sont entendus.

Le Président de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le Conseil Municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier ».

(Extrait de l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales issu de la Loi 99-586 du 12 juillet 1999, relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale).

SOMMAIRE

BILAN INSTITUTIONNEL ET FONCTIONNEL	3
LE TERRITOIRE DE COMPETENCE ET LES MEMBRES DU SYNDICAT	3
LES COMPETENCES DU SYNDICAT	4
LE BASSIN HYDROGRAPHIQUE DE L'EHN-ANDLAU	4
LA GOUVERNANCE	5
L'ACTIVITE DU COMITE SYNDICAL	5
L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE DU SYNDICAT	6
LA GESTION ADMINISTRATIVE	6
LA REGIE TECHNIQUE	6
LES INFORMATIONS FINANCIÈRES	6
LES INTERVENTIONS DU SYNDICAT EN 2017	7
L'ANIMATION DE RIVIERE	7
LA MISE EN ŒUVRE DE L'ENTRETIEN REGULIER DES COURS D'EAU	8
PRESENTATION DES CHANTIERS	9
L'ANNÉE 2017 EN PHOTOS	14

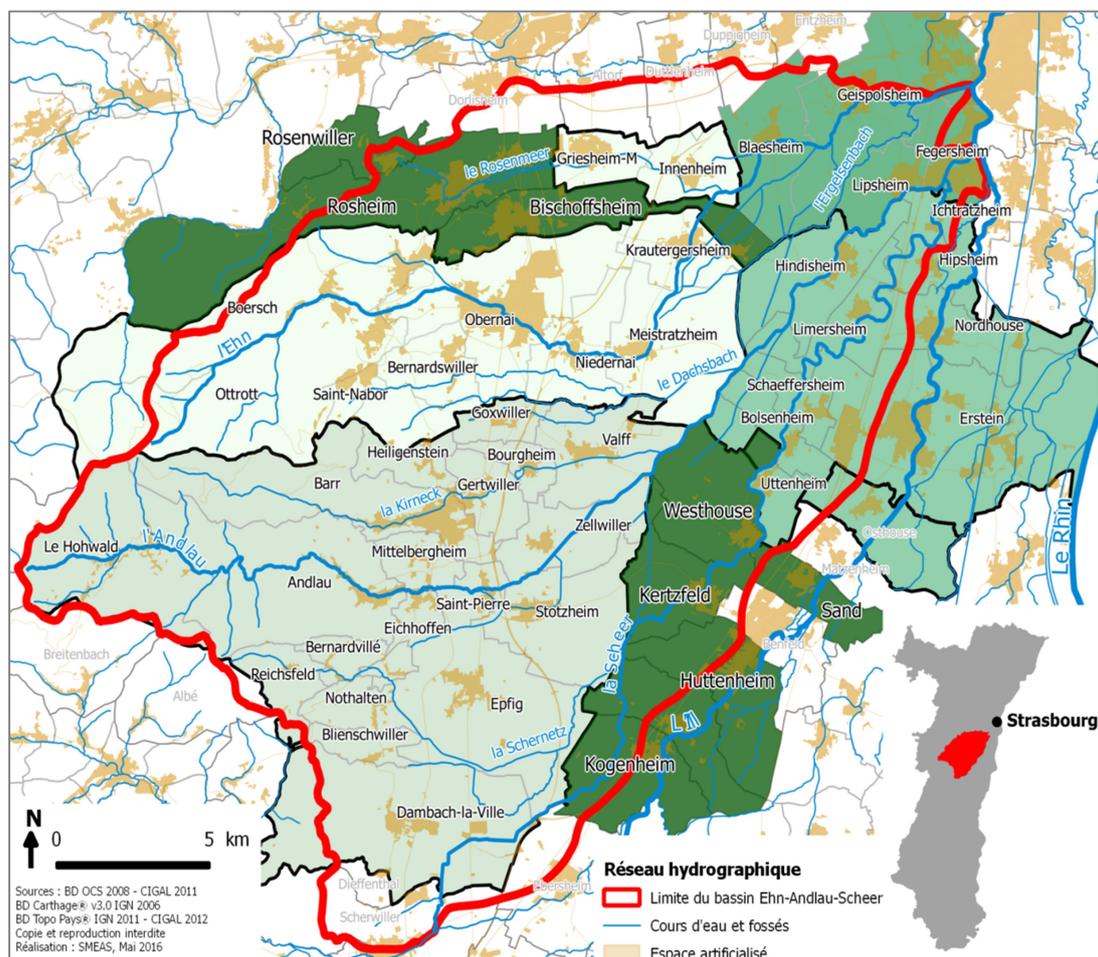
Photo en couverture

L'Andlau à HINDISHEIM avant les travaux de restauration – Juin 2017.

BILAN INSTITUTIONNEL ET FONCTIONNEL

Le territoire de compétence et les membres du Syndicat

Les membres du syndicat sont deux Communautés de Communes, un SIVOM, l'Eurométropole de Strasbourg et neuf Communes. Au total, 52 Communes sont identifiées dans le périmètre du syndicat, pour une population de 103 210 habitants.



Le SIVOM du Bassin de l'Ehn

Communes identifiées dans le bassin versant : Bernardswiller, Boersch, Griesheim-près-Molsheim, Innenheim, Krautergersheim, Meistratzheim, Niedernai, Obernai, Ottrott, Saint-Nabor.

La Communauté de Communes du Pays de Barr

Communes identifiées dans le bassin versant : Andlau, Barr, Bernardvillé, Blienschwiller, Bourgheim, Dambach-la-ville, Eichhoffen, Epfig, Gertwiller, Goxwiller, Heiligenstein, Le Hohwald, Itterswiller, Mittelbergheim, Nothalten, Reichsfeld, Saint-Pierre, Stotzheim, Valff, Zellwiller.

La Communauté de Communes du Canton d'Erstein

Communes identifiées dans le bassin versant : Bolsenheim, Erstein, Hindisheim, Hipsheim, Ichtratzheim, Limersheim, Nordhouse, Schaeffersheim, Uttenheim.

Eurométropole de Strasbourg

Communes identifiées dans le bassin versant : Blaesheim, Fegersheim, Geispolsheim, Lipsheim.

Les Communes adhérant directement au Syndicat Mixte

Bischoffsheim, Huttenheim, Kertzfeld, Kogenheim, Rosheim, Rosenwiller, Sand, Sermersheim, Westhouse.

Les compétences du syndicat

Le Syndicat Mixte assure l'entretien régulier des cours d'eau d'un bassin situé pour partie sur le massif vosgien et son piémont et, pour plus de la moitié de sa superficie, en plaine d'Alsace. Le bassin versant est drainé par le réseau hydrographique des cours d'eau de l'Ehn, de l'Andlau et de la Scheer.

Créé par arrêté préfectoral du 26 mars 2001, le Syndicat Mixte est un établissement public avec pour compétence l'entretien régulier des cours d'eau, les études et les acquisitions foncières nécessaires à l'exercice de ses missions. Son fondement s'est appuyé sur l'existence antérieure d'un syndicat fluvial qui avait en charge les travaux hydrauliques depuis 1891.

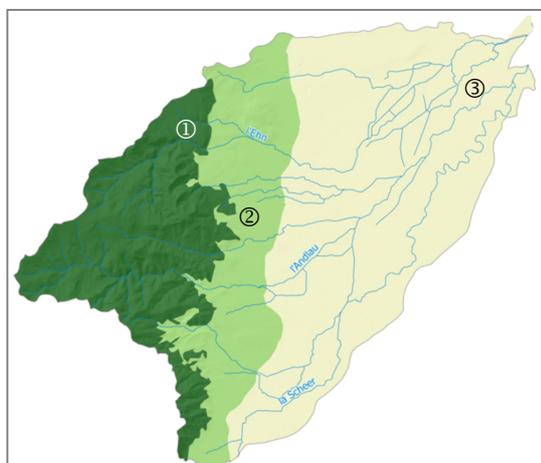
Gestionnaire de l'entretien régulier des cours d'eau, le Syndicat Mixte est l'interlocuteur privilégié des élus, propriétaires riverains et agents communaux pour les questions relatives à la gestion de la végétation de rive et à l'évolution de l'état des cours d'eau.

Les compétences du syndicat seront appelées à évoluer avec la prise d'effet de la compétence de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI) le 1^{er} janvier 2018.

Le bassin hydrographique de l'Ehn-Andlau

Le bassin de l'Ehn-Andlau-Scheer forme une unité hydrographique drainant près de 440 km², partagée entre un secteur vosgien, une zone de collines sous-vosgiennes et un secteur de plaine.

-  Le secteur vosgien représente 20 % de la surface du bassin. Les parties amont de l'Andlau, de l'Ehn et de la Kirneck sont en bon état écologique.
-  La zone de collines sous-vosgiennes est le domaine de prédilection du vignoble. Elle représente 15 % de la surface du bassin.
-  Le secteur de plaine représente 65 % de la surface du bassin. Dans ce secteur, les cours de l'Ehn, de l'Andlau mais aussi de la Kirneck et du Rosenmeer, sont partiellement canalisés. Seules l'Ergelsenbach et la Scheer conservent un tracé avec des méandres, bien que plusieurs d'entre eux ont disparu lors des remembrements des terres agricoles.



③ L'Andlau dans la plaine d'Alsace



① L'Ehn dans sa vallée vosgienne



② La Kirneck dans sa traversée de Barr

La gouvernance

Le Syndicat Mixte est présidé par Fabien BONNET, Maire de la Ville d'ANDLAU. Le Président se fait assister par cinq Vice-Présidents, constituant le Bureau du SMEAS.

- André WEBER, Maire de MEISTRATZHEIM et Vice-Président du SIVOM du Bassin de l'Ehn
- Vincent KOBLOTH, Maire de REICHSFELD et Délégué à la CC du Pays de Barr
- Antoine RUDLOFF, Maire de HIPSHEIM et Délégué à la CC du Canton d'Erstein
- Thierry SCHAAL, Maire de FEGERSHEIM et Délégué à l'Eurométropole de Strasbourg
- Bruno BARTHELMÉ, Conseiller Municipal de KERTZFELD.

Les réunions du Comité Syndical sont régulièrement préparées en séance du Bureau qui s'est réuni trois fois en 2017 (les 03/05/2017, 06/09/2017 et 29/11/2017).

L'activité du Comité Syndical

Le Comité Syndical est une assemblée de 20 délégués assurant la représentation des Communes et groupements de Communes membres du syndicat. Il règle par ses délibérations les affaires du Syndicat Mixte.

En 2017, il s'est réuni cinq fois et a pris 26 délibérations, avec un taux de présence des élus de 63 %. Le tableau suivant récapitule les ordres du jour des séances du Comité Syndical en 2017.

DATES DE RÉUNION	DÉLIBÉRATIONS ADOPTÉES
4 janvier 2017	<ul style="list-style-type: none">✓ Débat d'orientations budgétaires (DOB) 2017✓ Programme de travaux d'entretien des cours d'eau – 2017✓ Création d'un poste d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe à temps complet✓ Convention de mise à disposition du service pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage par le Syndicat Mixte auprès de ses membres
22 mars 2017	<ul style="list-style-type: none">✓ Modification des membres du Comité Syndical✓ Élection d'un Vice-Président et désignation des membres du Bureau✓ Modification des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)✓ Compte de gestion de l'exercice 2016✓ Compte administratif de l'exercice 2016✓ Affectation du résultat de l'exercice 2016✓ Budget primitif – Exercice 2017✓ Signature d'un contrat d'assurance pour les risques statutaires
7 juin 2017	<ul style="list-style-type: none">✓ Approbation du Rapport d'Activité 2016✓ Modification des statuts du Syndicat Mixte portant extension de ses compétences à la GEMAPI et transformation en ÉPAGE
25 octobre 2017	<ul style="list-style-type: none">✓ Fixation des durées d'amortissement✓ Budget 2017 – Décision Modificative N° 1✓ Approbation et signature de la convention relative à l'adhésion à la plateforme mutualisée de dématérialisation « Alsace Marchés Publics »✓ Avenant N° 1 à la convention pour la transmission électronique des actes soumis au contrôle de légalité ou à une obligation de transmission au représentant de l'État – Extension du périmètre des actes✓ Création d'un poste permanent à temps complet d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe✓ Autorisation d'engager la procédure de passation d'un ou plusieurs accords-cadres pour des prestations d'entretien de cours d'eau✓ Autorisation d'engager une étude globale de bassin versant dans le cadre d'un groupement de commande avec les services de l'État
13 décembre 2017	<ul style="list-style-type: none">✓ Débat d'orientations budgétaires provisoires (DOB) 2018✓ Programme des travaux d'entretien des cours d'eau – 2018✓ Programme d'animation rivières 2018✓ Signature de contrats d'assurance✓ Actualisation du tableau des effectifs du Syndicat Mixte

L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE DU SYNDICAT

La gestion administrative

Le service administratif est assuré par le personnel du SIVOM du Bassin de l'Ehn, mis à disposition dans le cadre d'une convention de mutualisation des moyens conclue entre les deux collectivités.

Fonction	Catégorie / grade	Équivalent de temps plein
Directrice	Catégorie A / Ingénieur	0,40 ETP
Comptable	Catégorie B / Rédacteur	0,25 ETP
Assistante de direction	Catégorie C / Adj. Administratif	0,40 ETP

Ce mode de fonctionnement permet de mobiliser des ressources humaines compétentes et adaptées aux besoins du syndicat.

La régie technique

L'équipe est actuellement composée de 3 agents à temps plein. Elle assure l'organisation, le suivi et la mise en œuvre du programme de travaux prévu annuellement. Le service dispose de moyens matériels propres :

- D'un atelier situé à Krautergersheim,
- D'un véhicule de service Ford Ranger 4 x 4 équipé d'un treuil,
- D'une remorque et d'un broyeur,
- D'un véhicule de service Kangoo,
- D'un poste informatique et d'un GPS de terrain,
- De matériels pour l'entretien des espaces naturels, tels des tronçonneuses, des débroussailluses et des outils divers.



LES INFORMATIONS FINANCIÈRES

Le budget primitif pour l'exercice 2017 a été voté à hauteur de **995 724,91 euros**. Cependant, l'examen du compte administratif permet de mieux prendre la mesure de la gestion financière du syndicat. Les résultats comptables suivants ont été arrêtés pour l'exercice 2017 :

	Résultat de clôture 2016	DÉPENSES 2017	RECETTES 2017	Résultat de clôture 2017
En section de fonctionnement				
Opérations réelles		387 457,14	357 569,16	
Opérations d'ordre		46 551,34	44 137,24	
	292 606,05	434 008,48	401 706,40	260 303,97
Opérations réelles				
Opérations réelles		33 793,14	16 800,00	
Opérations d'ordre		44 137,24	46 551,34	
	67 868,80	77 930,38	63 351,34	53 289,76
TOTAL	360 474,85	511 938,86	465 057,74	313 593,73

Les ressources du syndicat proviennent des contributions budgétaires de ses membres et de subventions versées par l'Agence de l'eau.

Depuis sa création en 2001, la contribution des membres au syndicat a peu évolué. Rapporté au nombre d'habitants, le montant moyen des contributions s'élève à 2,15 € / habitant.

LES INTERVENTIONS DU SYNDICAT EN 2017

L'animation de rivière

Elle a pour objectif d'intervenir auprès des usagers, propriétaires riverains, agents communaux et élus municipaux pour accompagner les actions qui concourent au retour du bon état des cours d'eau. Avec la mise en œuvre des travaux d'entretien régulier des cours d'eau et des formations boisées rivulaires, le Syndicat Mixte est tout naturellement identifié comme ressource référente pour les opérations de restauration de cours d'eau, leur qualité ou leur champ d'inondation.

Depuis 2016, une initiative de redéploiement des moyens du syndicat a été mise en œuvre afin de valoriser la connaissance du terrain acquise par les agents techniques en leur confiant des missions d'organisation et de coordination des travaux en cours d'eau.

Deux collectivités membres ont engagé un programme pluriannuel de restauration et de mise en valeur des cours d'eau du bassin.

Des conventions ont ainsi été établies entre le Syndicat Mixte et les CC permettant d'assurer le bon déroulement des travaux.

Des suivis de travaux ont donc été réalisés cette année pour deux chantiers emblématiques sur l'Andlau :

- La **CC Pays de Barr** a engagé un marché de restauration de l'Andlau à Zellwiller sur un linéaire de 2,5 km ;
- La **CC du Canton d'Erstein** a signé son 3^e bon de commande pour la renaturation par reprise d'un ancien tracé à méandres à Hindisheim.

De plus, le service technique du Syndicat Mixte accompagne les collectivités pour les opérations plus ponctuelles, comme :

- la plantation d'arbres et d'arbustes,
- la restauration de zones humides,
- et la rénovation de murs de rive et ouvrages de franchissement de cours d'eau.

Par ailleurs, un programme d'animation à l'attention des jeunes et du grand public est conduit lors des travaux de restauration par l'accueil d'élèves, de visites guidées et de réunions de chantier associant les élus.

Plusieurs sorties guidées sont organisées chaque année sur les rivières emblématiques du bassin.



Inauguration de la renaturation de l'Andlau à Hindisheim



Les renforts pour la plantation de 150 hélophytes



Des réunions de chantier hebdomadaires

L'animation de rivière en quelques chiffres :

- 20 animations « au fil de l'eau » : des interventions dans les établissements scolaires lors des travaux de restauration et des sorties organisées avec les offices de tourisme
- 10 encarts d'information dans les quotidiens locaux, bulletins communaux et actualités sur site web du syndicat (www.smeas.fr)
- 40 rendez-vous avec des propriétaires riverains et suivi des 5 chantiers de restauration.
- Aide de l'Agence de l'eau pour la mission d'animation : **54 840 €**

La mise en œuvre de l'entretien régulier des cours d'eau

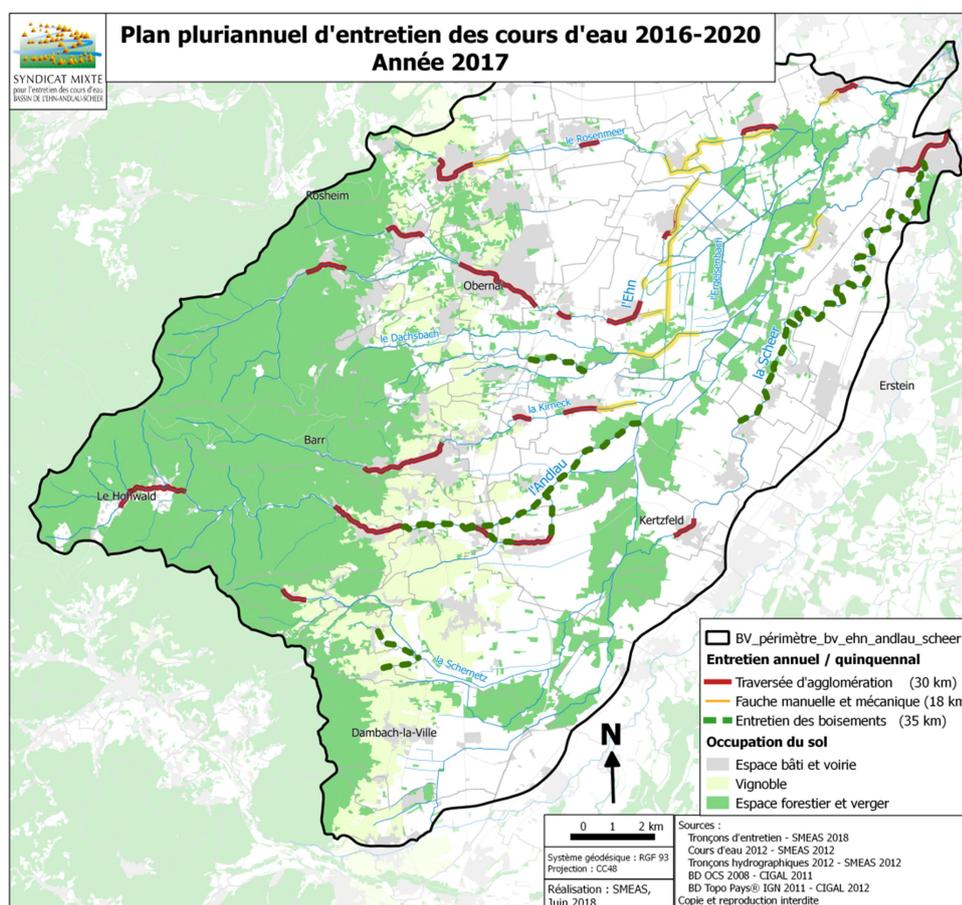
Le plan pluriannuel d'entretien est déclaré d'intérêt général, par l'arrêté préfectoral du 10 août 2016.

Le programme d'intervention 2017 prévoit des chantiers dits « annuels », en contexte urbain, et des chantiers d'entretien quinquennal pour la gestion raisonnée des boisements et du lit d'écoulement.

Des actions d'entretien et de surveillance sont conduites régulièrement au droit des ouvrages hydrauliques et dans les traversées d'agglomérations (enlèvement d'embâcles et de déchets, recépage des arbres et fauche ponctuelle).

Les berges fauchées mécaniquement représentent un linéaire de 18 km, se focalisant désormais sur les secteurs à enjeu hydraulique (fossés et canaux de délestage des crues, ...). Les chantiers d'entretien quinquennal se sont focalisés sur les cours de :

- La Scheer sur sa partie aval, depuis Uttenheim jusqu'à Fegersheim ;
- Le fossé de Nothalten, dit aussi Struttbaechel et le fossé de Blienschwiller ;
- Le Riedgraben, fossé affluent vers le Dachsbad et limitrophe entre Niedernai et Valff ;
- L'Andlau et la dérivation du Muehlbach traversant Saint-Pierre et Stotzheim ;



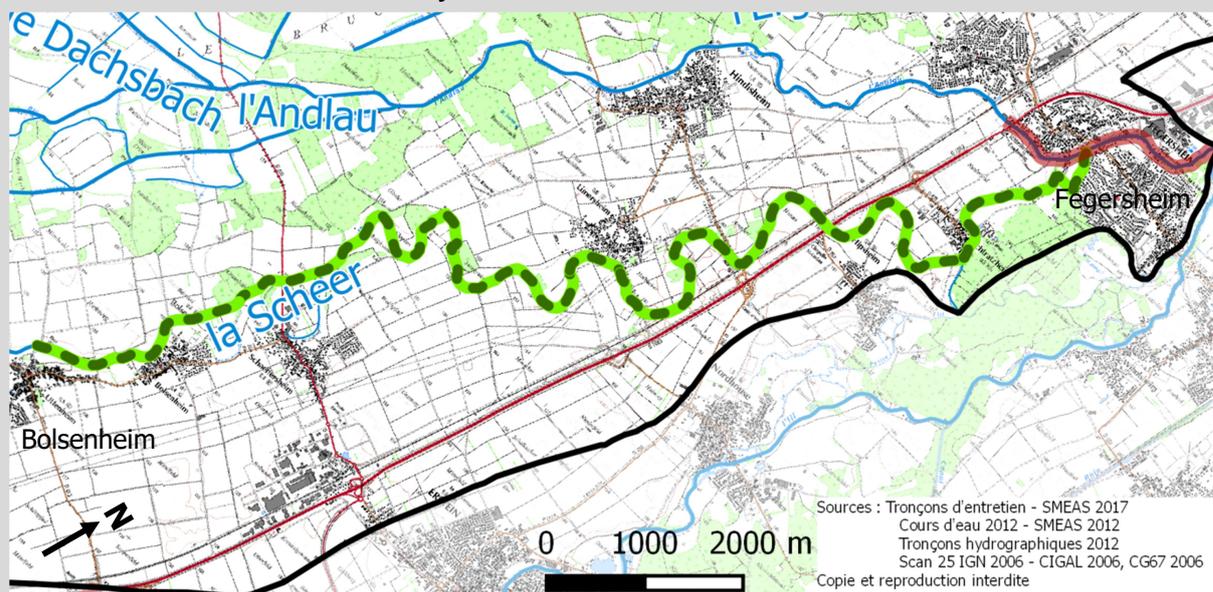
Le PPE en quelques chiffres :

- Le bilan financier s'élève à 166 212 € TTC, pour un linéaire total entretenu en 2017 de 83 km de cours d'eau et fossés entretenus,
- 70 % des moyens financiers ont été affectés à l'entretien des boisements,
- 43 % des dépenses correspondent à des travaux mis en œuvre en régie,
- Moins de 30 % des dépenses sont liées à la gestion des embâcles,
- Aide de l'Agence de l'eau pour sa mise en œuvre : **83 106 €**

Entretien de la Scheer

Linéaire : 16 700 m

Réalisation : janvier à avril



Travaux principaux :

- Coupe sélective dans les boisements de berge (arbres encroués ou vieillissants, ouverture de haies, ...)
- Recépage des arbres patrimoniaux (saules têtards, peupliers noirs)
- Valorisation des branchages sous forme de peignes (diversification des berges et du lit), broyage (utilisation en mulch) et ramassage des déchets visibles
- Gestion des embâcles à la proximité des ouvrages de franchissement, conservation des bois morts dans le lit
- Dégagement des jeunes plantations dans les tronçons où la Scheer est restaurée



Recépage d'un saule vieillissant à Schaeffersheim

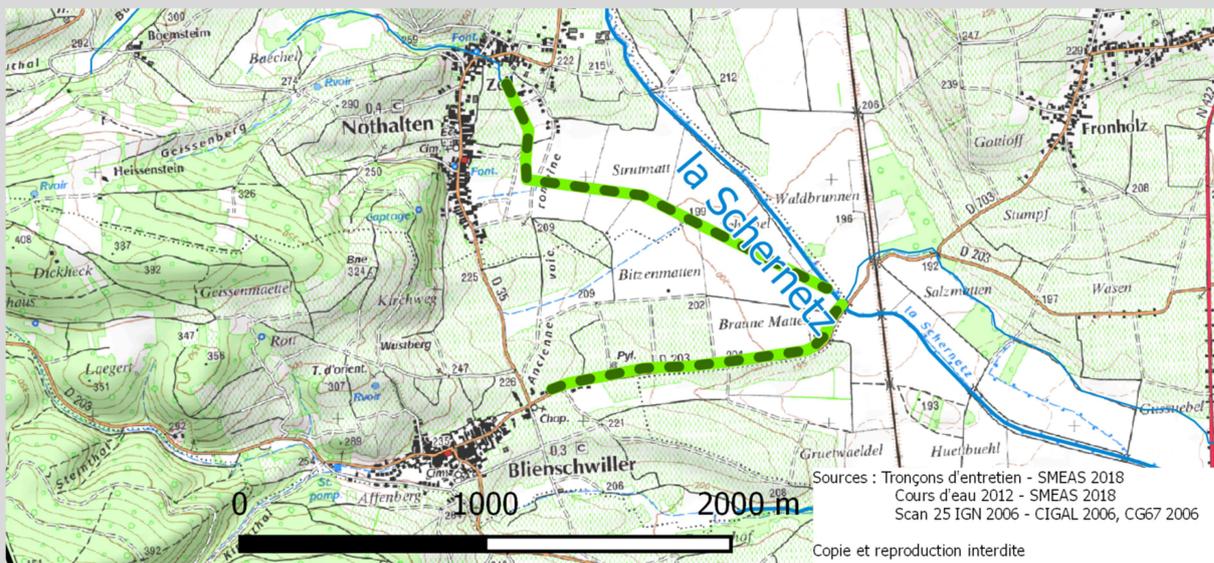


Berge entretenue, un an après les travaux de restauration de la Scheer (CC Canton d'Erstein)

Entretien des fossés de Blienschwiller et Nothalten

Linéaire : 3 100 m

Réalisation : février



Travaux principaux :

- Dégagement des ouvrages de franchissement et autres obstacles à l'écoulement (piège à sédiment, seuils,...)
- Recépage ponctuel des arbres vieillissants et broyage des rémanents
- Fauche mécanique du lit d'écoulement et ramassage des déchets



Recours à une pince d'abattage



Fauche des ronciers en berge



Recépage des saules têtards

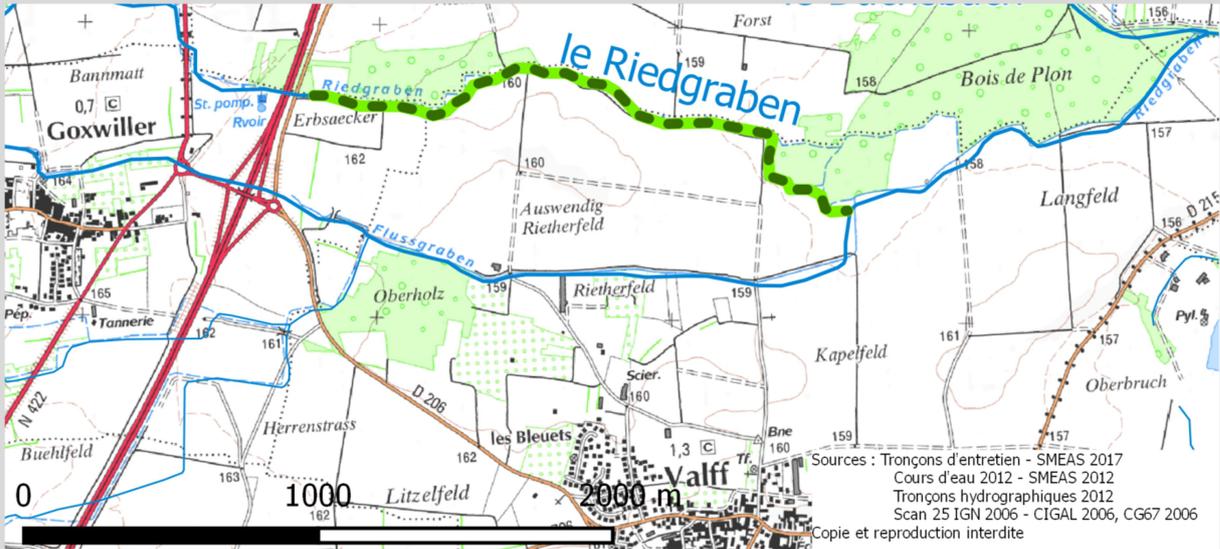


Regarnissage des peignes en branchages

Entretien du Riedgraben

Linéaire : 2 150 m

Réalisation : mars



Travaux principaux :

- Recépage sélectif des saules et autres arbres du lit d'écoulement et broyage des branchages
- Fauche mécanique du lit d'écoulement et dégagement des ouvrages de franchissement
- Ramassage des déchets et encombres à l'écoulement



Abandon d'électroménager et de branchages dans le lit d'écoulement



Recépage des saules buissonnants



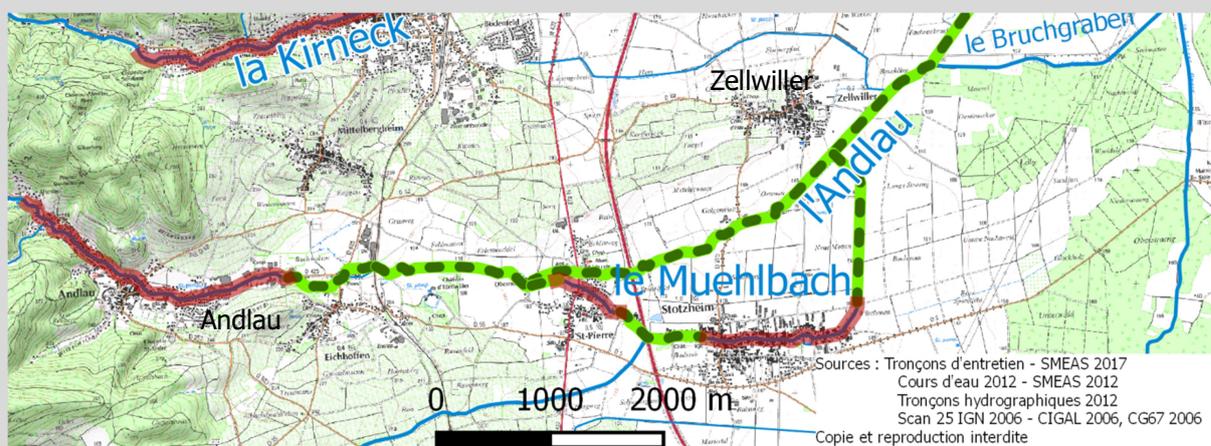
Broyage des branchages



Florilège de déchets collectés et triés

Entretien du Muehlbach et de l'Andlau

Linéaire : 2 500 m & 9 990 m Réalisation : 1^{ère} tranche : mars-avril et 2^{ème} tranche : octobre à décembre



Travaux principaux :

- Dégagement des ouvrages de franchissement et de répartition des débits Andlau/Muehlbach
- Plantations complémentaires sur le Muehlbach à St Pierre, Stotzheim et Zellwiller
- Recépage ponctuel des saules en bord de voirie et broyage des rémanents sur site
- Fauche des banquettes végétalisées et ramassage des déchets en traversées d'agglomération



Gestion sélective des boisements dans la traversée de St-Pierre



Extraction des sédiments aux abords des ponts

Entretien dans les traversées d'agglomération

Linéaire : 29 310 m

Réalisation : février, juin-juillet, septembre et novembre

Entretien du boisement :

- à Barr, Geispolsheim, Fegersheim et Obernai à la suite d'orages et de crue

Entretien des berges (fauche, recépage léger et dégagement du lit ...) :

- à Andlau, Barr, Boersch, Bourgheim, Hindisheim, Geispolsheim, Griesheim-près-Molsheim, Innenheim, Kertzfeld, Krautergersheim, Meistratzheim, Niedernai, Obernai, Reichsfeld, Rosheim, Stotzheim et Valff.



Recépage d'aulnes sur la Kirneck à Barr

Gestion des embâcles

Réalisation : toute l'année

Conservation des embâcles dans les zones faiblement diversifiées en habitats aquatiques

Tournée de surveillance des ouvrages après les épisodes pluvieux d'importance,

Dégagement des pièges à embâcles de Barr, Nothalten, d'Obernai et de Reichsfeld, **et des vannages, buses et piles de pont.**

Le recours à un engin de débardage est indispensable selon le volume des matériaux accumulés.



Dégagement des bois dans le piège à embâcle-Obernai



Conservation dans les zones faiblement diversifiées

Fauchage mécanique et manuel

Réalisation : mai et juin, septembre et octobre

Linéaire avec **faucheuses à bras articulé sur :**

- Le Dachsbach à Niedernai, la Kirneck, le Flussgraben et le Riedgraben à Valff,
- L'Ehn à Krautergersheim, Meistratzheim et Blaesheim et son canal à Krautergersheim et Bischoffsheim,
- Le fossé du Koenigsgraben à Meistratzheim,
- Le Rosenmeer à Rosheim et Innenheim,
- Le Ruthengraben à Innenheim et l'Altenbach à Blaesheim, soit, au total, un linéaire de 18 km.

Fauche manuelle pour le dégagement des ouvrages et des jeunes plantations :

- sur l'Andlau à Bolsenheim, Hindisheim, Ichtratzheim,
- la Kirneck à Valff,
- l'Ehn à Krautergersheim et Meistratzheim,
- le Rosenmeer à Innenheim,
- la Scheer à Limersheim, Hipsheim et Ichtratzheim

Divers

Réalisation : juillet, septembre et novembre

3 actions de **formations continues** du personnel technique : initiation à la bureautique, restauration de berge et ingénierie écologique et encadrement d'équipe au quotidien

4 campagnes de **piégeage des ragondins** : à Hindisheim, Krautergersheim, Limersheim et Meistratzheim.

L'ANNÉE 2017 EN PHOTOS



Janvier : Gel sur les cascades de l'Andlau au Hohwald



Février : Chantier en traversée de Barr



Mars : Recépage des aulnes sur le ruisseau de Blienschwiller



Avril : Plantation d'hélophytes sur l'Andlau à Meistratzheim



Mai : Pêche de suivi post-restauration du Muehlbach de Stotzheim : 5 espèces présentes, dont la truite, espèce cible



Juin : Entretien en traversées d'agglomération : décapage des banquettes végétalisées



Juillet : Démarrage des terrassements pour la renaturation de l'Andlau à Hindisheim



Août : Installation des ouvrages en bois sur les berges de l'Andlau à Hindisheim



Septembre : Plantations de 600 hélrophytes dans les courbes de méandre de l'Andlau à Hindisheim



Octobre : chantier d'entretien des boisements de l'Andlau à Fegersheim



Novembre : Chantier d'installation du piège à embâcle V2 sur l'Ehn à Obernai



Décembre : Chantier d'entretien des saules du Muehlbach à Zellwiller
